

Doses de rappel contre la COVID-19

Questions fréquemment posées

avril 2022

Un rappel est une dose supplémentaire de vaccin qui améliore (renforce) votre protection.

Les premières doses de rappel sont disponibles pour :

- quiconque de plus de 12 ans ayant reçu une deuxième dose de Pfizer il y a au moins 5 mois ;
- quiconque de plus de 18 ans ayant reçu une deuxième dose de Moderna il y a au moins 5 mois ;
- quiconque de plus de 18 ans ayant reçu le vaccin J&J il y a au moins 2 mois.

La deuxième dose de rappel est disponible pour :

- quiconque de plus de 50 ans ayant reçu son premier rappel il y a au moins 4 mois ;
- quiconque de plus de 12 ans qui est immunodéprimé et ayant reçu un premier rappel il y a au moins 4 mois.

• Les rappels signifient-ils que les vaccins ne fonctionnent pas ?

- Il est attendu que certains vaccins perdent de leur efficacité au fil du temps, comme le vaccin contre le tétanos, et certains sont conçus pour nécessiter des doses régulières, comme le vaccin contre la grippe.
- Nous avons tous besoin d'une dose de rappel pour maintenir notre protection contre la COVID-19.

• N'y a-t-il pas assez de personnes vaccinées ?

- Tout le monde risque de tomber malade, voire même de mourir en raison de la COVID-19, mais les personnes âgées et les personnes souffrant de certains problèmes de santé sont plus exposées. Un rappel vous empêche de contracter la COVID-19 et peut contribuer à vous empêcher de transmettre le virus à d'autres personnes.
 - La personne à qui vous transmettez la COVID-19 ne sera peut-être pas en mesure de combattre le virus aussi bien et pourrait présenter une forme grave de la maladie ou être hospitalisée.
- La pandémie n'étant pas terminée, le nombre de personnes atteintes de la COVID-19 peut remonter.

• J'ai déjà contracté la COVID-19. Dois-je quand même recevoir un rappel ?

- Oui, vous pouvez contracter la COVID-19 plusieurs fois et les experts ne savent pas encore combien de temps vous êtes protégé du virus après avoir été malade de la COVID-19.

Doses de rappel contre la COVID-19

Questions fréquemment posées

avril 2022

- **Où puis-je recevoir une dose de vaccin ou de rappel contre la COVID-19 ?**
 - Les rappels sont disponibles partout où le vaccin contre la COVID-19 est proposé.
 - Consultez www.vaccines.gov ou www.phila.gov/vaccine, ou appelez au (215) 685-5488.
 - S'il vous est difficile de vous rendre dans une clinique, inscrivez-vous au **programme de vaccination à domicile** pour vous et votre aidant <https://bit.ly/homeboundvaccinephl>
- **Vos cliniques sont-elles accessibles ? Que puis-je faire si je ne parle pas anglais ou si j'ai besoin d'un moyen de transport ?**
 - Toutes les cliniques de vaccination du Département de la santé publique de Philadelphie (PDPH) disposent d'un service d'interprétation par téléphone, sont accessibles et proposent un transport gratuit de porte à porte. Consultez <https://bit.ly/KnowB4Ugo> ou appelez au (215) 586-3006.
- **Comment puis-je obtenir une carte de vaccination contre la COVID-19 de remplacement ?**
 - Demandez une copie de votre dossier de vaccination, qui peut être utilisé comme carte de vaccination.
 - Consultez <https://bit.ly/LostVaxCardPHL> ou appelez au (215) 685-5488, appuyez sur le 5 pour obtenir le service d'interprétation.